

MAIRIE DE GRENAY



GRENAY

VILLE DYNAMIQUE



BASSIN
MINIER
NORD - PAS DE CALAIS
PATRIMOINE MONDIAL

Monsieur Christian CHAMPIRE
Maire de GRENAY

à

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République



jeudi, le 22 octobre 2015.

Monsieur le Président de la République,

Ce samedi 24 octobre est un triste jour dans l'histoire de notre République ; Georges Ibrahim Abdallah débute sa trente-deuxième année d'incarcération. Pour mémoire, sa condamnation par la cour spéciale anti-terroriste à la prison à perpétuité était supérieure au réquisitoire du Parquet qui avait demandé 10 ans d'emprisonnement.

Georges Ibrahim Abdallah ne conteste pas les motifs de sa condamnation et reconnaît avoir été un combattant des FARL et donc avoir participé aux faits qui lui sont reprochés, à savoir, la complicité dans l'assassinat de deux agents secrets, l'un états-unien, l'autre israélien.

Georges Ibrahim Abdallah était libérable dès 1999, il n'a formulé sa demande de libération qu'en 2004, celle-ci a été favorable jusqu'à l'appel du ministre de la Justice de l'époque. Depuis, toutes ses demandes ont été rejetées pour des motifs différents mais il semblerait que l'existence d'un arrêté d'expulsion du territoire permettrait à la justice de notre pays de statuer favorablement.

Les autorités libanaises sont prêtes à accueillir Georges Ibrahim Abdallah, si j'en crois les informations renouvelées à plusieurs reprises que j'ai eues de la part de Guy Delcourt, député du Pas-de-Calais. La libération et l'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah mettraient fin à une incarcération d'une durée disproportionnée au regard des motifs de sa condamnation. Elles confirmeraient les liens d'amitié et de profond respect que notre pays entretient avec le Liban et donneraient un poids et un exemple à la demande du Président de la République aux autorités israéliennes, de libérer les prisonniers politiques palestiniens et, en particulier, Marwan Barghouti.

Cela donnerait du relief à la demande du Parlement français de reconnaître la Palestine comme un État à part entière et montrerait que la France œuvre à une solution pacifique pour la coexistence de deux États, Israël et Palestine, au moment où les tensions sont exacerbées et les risques d'embrasement très élevés.

L'intransigeance et la surenchère ne pourront apporter la paix, c'est pourquoi la France doit montrer que la solution prendra le chemin du dialogue et de la reconnaissance mutuelle. La libération de Georges Ibrahim Abdallah prouvera que notre pays est convaincu de la force de sa démarche et de sa politique.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Président de la République**, l'expression de mes sentiments distingués.

le Maire,
Christian CHAMPIRE

MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - www.grenay.fr